



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

# MADAGASCAR

**Conférence des Nations Unies sur les Océans**

-----

**Thème :**

**« Nos Océans, notre avenir : forger des partenariats pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable No 14 »**

-----

**Allocution de  
Monsieur GILBERT François,  
Ministre des Ressources halieutiques et de la Pêche**

-----

**New York, le 07 juin 2017**

*(Vérifier au prononcé)*

MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DES NATIONS UNIES  
820 Second Avenue Suite 800 New York NY 10017

# **Discours pour la Conférence Mondiale sur les Océans ODD 14**

**New York, Juin 2017**

Thème général : « Nos Océans, notre avenir : forger des partenariats pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable N°14 »

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Monsieur le Secrétaire Général, Madame et Monsieur les co-présidents de la Conférence, d'abord, le Président de la République de Madagascar que je représente ici tient à vous remercier pour l'invitation que vous avez adressée à son intention et je voudrai également vous féliciter pour la réalisation et la bonne marche de cette Conférence.

De part sa géographie, Madagascar est un Etat insulaire avec un potentiel immense dans le domaine de la mer. Il se distingue par un océan riche en biodiversité et écosystèmes marins et côtiers tels que les récifs coralliens et les mangroves. Une grande partie de la population côtière dépend directement de cette ressource marine pour subvenir à leur besoin. Les secteurs dépendant directement du milieu marin tels que le tourisme, la pêche et l'aquaculture, l'exploitation minière et gazière sont actuellement en plein essor.

Madagascar s'est engagé dans le processus de l'Agenda 2030 pour le développement durable, référentiel de développement mondial pour les 15 prochaines années, et ceci en continuité des précédents Objectifs du Millénaire pour le Développement. Au plus haut niveau des autorités du pays, l'appropriation du processus est de mise pour la réalisation des 17 Objectifs identifiés pour la durabilité du développement. Des activités dans le sens de la contextualisation de l'Agenda sont en cours. Il s'agit principalement de la priorisation des cibles dans le but de leur intégration dans les référentiels de développement sectoriels et régionaux. Tout ceci aux fins d'une mise en œuvre future appropriée et adéquate aux réalités de développement du pays. Tel est le cas de l'ODD 14. L'ODD 14 se formule ainsi « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable ».

Afin de gérer de manière durable ces ressources, restaurer les écosystèmes, et assurer la pérennité des activités, le gouvernement malgache s'engage à :

1. Renforcer la sécurisation de la mer et ses ressources ;
2. Intégrer le concept de maritimisation et utiliser la planification spatiale marine comme outil de base pour la promotion de l'Economie Bleue à Madagascar ;
3. Réglementer efficacement la Pêche et instaurer une exploitation rationnelle des ressources marines et côtières.

En outre, Madagascar adhère également aux engagements régionaux des pays de l'Océan Indien Occidental relatifs à :

- La lutte contre la pollution
- La gestion durable des ressources halieutiques partagées
- La réduction d'émission de carbone
- La gouvernance intégrée des océans.

Afin de réaliser tous ces engagements, aussi bien nationaux que régionaux, Madagascar est déjà signataire de quelques conventions et accords, notamment, la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier, l'accord sur les mesures du ressort de l'état du port visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée au niveau de l'Océan Indien Occidental. En outre, Madagascar a ratifié l'accord de Paris et la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer.

Conscient de l'importance accordé à l'atteinte des cibles de l'ODD 14, le gouvernement malgache prévoit de mettre en place, au niveau national, un comité de mise en œuvre intersectoriel, en concertation avec toutes les parties prenantes. A cet effet, nous sommes disposés à explorer toutes les possibilités de partenariat.

Madame et Monsieur les co-présidents, honorables assistance, je vous remercie.